



Etat de présence :		P r	Ex	A b s		P r	Ex	Ab s
BICHON	Philippe			x	POIRON	Patrice	x	
BURCKEL	Michel		x		POURIAS	Laetitia	x	
DROUET	Diane	x						
GAUTIER	Jacques	x						
GREFFE	Bernard	x			Elus communautaires invités permanents :			
GRONDIN	Frédéric	x			GAILLARD	Anne Marie	x	
HAMONIC	Hervé	x			LAMIABLE	Patrick	x	
JOUAN	Robert		x		LAUNAY	Hélène	x	
LAMOTTE	François-Xavier	x						
LE PAIH	Magali	x			BRAZEAU	Marie	x	
MORCH	Laurence	x						

Pr : Présent ; Ex : Excusé ; Abs : Absent

14 présents dont 10 droits de vote.

1. Accueil et répartition des rôles

- Animateur : Magali
- Compte-rendu : Hervé
- Distributeur parole : Jacques
- Garant du temps : Bernard
- Pousse décision : Laetitia

2. Validation du CR CA + AG + Bilan d'activités

Compte-rendu du CA du 3 janvier validé.

Compte-rendu de l'AG et bilan d'activité validés.

3. Accueil Laurence Morch

Le Conseil d'administration a le plaisir d'accueillir une nouvelle administratrice depuis la dernière Assemblée Générale: Laurence Morch.

Elle habite à Sucé-sur-Erdre et est investie à l'AMAP et à EVEAT.

Les administrateurs se présentent à tour de rôle.

4. Élection bureau

Le secrétaire (Jacques) et le trésorier (Michel) ont le souhait de démissionner.

Diane Drouet est candidate pour le poste de trésorière.

Laurence Morch propose de rentrer en stage en tant que secrétaire car les statuts stipulent qu'il faut une année d'exercice au sein du Conseil d'administration.

Son élection se fera en février 2023.

Proposition de vote à main levée

Jacques est reconduit dans le poste de secrétaire ; Diane est élue au poste de trésorière, à l'unanimité !!! Bravo à eux deux !!!

5. Validation des principes de remboursement de frais

Travail réalisé en bureau.

Le CA se questionne sur le montant de prise en charge des frais kilométriques à valoriser en fonction de l'évolution des prix. Une piste de réponse est de voir comment s'appliquent les barèmes à la CCEG.

Il faut également regarder les questions d'imposition, de personification à la puissance fiscale du véhicule.

Le CA propose de privilégier un barème forfaitaire qui simplifie la gestion.

Proposition d'ajouter la mention " montant révisable annuellement".

Rappel des principes de remboursements de frais de mission des bénévoles

Principes :

- frais de déplacements : frais kilométriques entre le domicile et le lieu de la réunion, aller/retour, 0,35 ct/km
- frais d'hébergement et de restauration sur justificatifs

Dans tous les cas, il est demandé aux personnes se faisant rembourser de privilégier le covoiturage.

Remboursement pour :

- les convocations/sollicitations de la CCEG avec mandat du bureau ou du CA pour représenter le CD : CCSPL, CIA, comité de programmation Leader, comités de suivi stratégiques, ...)
- réunions extérieures (ouvertes) dans le cas où le participant a pour mandat (du bureau ou du CA) de représenter le CD
- réunions inter CD 44 en plénière dans le cas où un participant est mandaté par le bureau ou le CA pour présenter un dossier ou représenter le CD
- conduire des actions décidées par les groupes de travail (travail d'enquête...)- A décider et valider en CA

Pas de remboursement pour :

- les réunions internes au CD, sur initiative du CD : AG, plénières, CA, Bureau, comités de pilotages internes, groupes de travail internes (comité des initiatives, groupe transitions solidaires, interCD Leader)
- pour les réunions organisées par des partenaires extérieurs auxquelles le CD est invité à participer librement.

Patrick Lamiable a demandé à la CCEG qu'il soit étudié un remboursement des adhérents lorsqu'ils sont invités à représenter le CD dans des instances de la CCEG (à confirmer).

6. Propositions de suites à donner aux travaux de la plénière du 12/10

Synthèse des contributions

Objectif : partager une culture commune et agir concrètement avec les élus sur les 3 sujets (transitions, solidarités, participation citoyenne)

=> Action : plénière avec partage des visions (enquête des Maires), et atelier sur chacun des 3 sujets en invitant les maires (ou un élu de leur commune), en amenant la question : "agir concrètement comment faire ?"

Finalité ?

Objectif: faciliter, valoriser et accompagner des initiatives

=> Action : le comité des initiatives s'en charge

Objectif : passer concrètement à l'action sur la transition écologique

=> réfléchir sur des pratiques vertueuses (ex: nettoyer boîtes mail)

=> idées d'actions : actions simples autour de sorties conviviales (ex: arracher le lierre qui étouffe les arbres) pourraient être imaginées entre membres et pourquoi pas ouvertes à tous, ce qui permettrait aussi de mieux se connaître, renforcer les liens voire en créer et pourquoi pas recruter de nouveaux bénévoles...

Objectif: inclusion et cohérence

=> Action : organiser des réunions entre habitants dans les 12 communes

Sur quoi?

Objectif : accompagner les citoyens dans leur participation

=> idées d'actions:

- Former les citoyens

Sur quoi ? Qui mène l'action ?

- Faire préciser et clarifier les règles du jeu de la participation auprès des élus et services

Objectif: améliorer la participation citoyenne?

=> idées d'actions :

- conduire des réflexions AVEC Elus, services et habitants sur des préoccupations communes

Comment identifier les préoccupations communes?

Démarche décidée:

Avant prochain CA de février :

- S'interroger sur la facilité de mise en oeuvre, l'impact de l'action et l'envie de la faire
- Classer avant prochain CA (les pépites qui doivent être retravaillées et celles à exclure ou qui ont moins d'intérêt)

Au CA de février: arbitrer et prioriser

7. Saisine de Sylvain Lefeuvre sur les circuits de liaisons douces

Courrier de Sylvain LEFEUVRE, VP en charge des mobilités, sollicitant le CD

De nouveaux circuits de liaisons douces vont être étudiés (consultation / concertation) puis réalisés.

Parmi les circuits : Sucé - Carquefou ; La Chapelle sur Erdre - Blain ; Treillières -

Nantes

Dispositif de consultation des habitants -> organiser une réunion le 14 février
Rôle à mener par le CD sur le sujet
Le circuit La Chapelle - Blain a déjà un tracé balisé (l'ancienne voie ferrée) et traverse plusieurs communes. Quel pourrait être le rôle du CD ?
Comment le projet pourrait "faire récit" et raconter "une histoire" ? Quels pas de côté pouvons-nous faire pour créer une dynamique autour du projet ?
Le CD est également attendu en tiers garant sur la manière de conduire la concertation citoyenne.
Le travail peut se faire aussi sur les représentations de la mobilité.
Cette sollicitation est en cohérence avec le projet de territoire et la délibération concernant le Conseil de Développement.
C'est une démarche fondamentale.
Réunion le 14 février à 18h30 en visio
Valider la démarche lors du prochain CA.

8. Stratégie pour aller chercher le club d'entreprises

A voir au prochain CA

9. Lancer un copil pour AG d'avril

COPIL AG pour préparer l'AG : Magali, Laurence et Jacques

10. Questions diverses

- Groupe citoyen sur la gestion des déchets ?

Marie participe mercredi matin à une réunion avec le responsable de service. Infos à suivre. Quelle représentation du CD et des membres de la CCSPL ?

11. Parole aux élus

Hélène partage la prochaine réunion du comité de suivi prévention des déchets le 21 avril

Anne-Marie se questionne : "à quoi participe cette qualité de réflexion du CD ?"

Anne-Marie sera très intéressée par le travail concret qui sera mené sur les mobilités douces.

Patrick nous informe sur les actualités des élus communautaires : chaque VP a présenté son budget. Le service Développement Durable a toujours l'ambition d'accompagner et de soutenir les initiatives sur le territoire. Dans cette optique, pendant le mandat précédent, l'idée était d'avoir une personne dédiée au soutien des initiatives. Patrick a présenté la création du poste - à date, le sujet est bien embarqué, dans le but d'enrichir la participation citoyenne. Réunion en mars pour avancer avec le CD, les VP, les services, en lien avec TES.

Remerciements à Patrick, pour avoir cru et soutenu cette idée de concrétiser une démarche initiée par le comité des initiatives.

Il faut du temps pour faire aboutir des actions, ce sont des étapes importantes et un chemin qui permettent de cranter les sujets pour les faire avancer.

12. Planning (Magali)

CA : le 28/02 à 19h, 28/03